

«LE VERGER D'ADRIEN»

MAISONS JUMELÉES OU MITOYENNES PAR LE GARAGE
À PARTIR DE 475 000€



DÉCOUVREZ «LE VERGER D'ADRIEN»

Situé à 15kms d'Annemasse, la commune de Fillinges profite d'un environnement calme et verdoyant. Les maisons qui composent «Le Verger d'Adrien» sont idéalement orientées plein sud et offrent une vue dégagée sur le paysage environnant. Notre programme immobilier multiplie les possibilités avec ses généreux espaces et rangements!

Au rez-de-chaussée, le coin cuisine, repas et le salon s'étendent sur un beau volume, complété d'un bureau ou d'une chambre de plain-pied. À l'étage, trois ou quatre chambres sont dotées de beaux rangements qui optimisent les espaces. Une seconde salle d'eau est prévue au rez-de-chaussée. Votre futur lieu de vie est livré prêt à vivre (hors cuisine et sols dans les chambres).

Dans la version «maison mitoyenne» le garage est accolé.

LES AVANTAGES



Maison vendue en VEFA et adaptée aux normes PMR



Proximité de Bonne Commerces et commodités à - de 5 min



À 10 minutes des menant à Genève



CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

■ DES ÉQUIPEMENTS BIEN PENSÉS



Plafond peint en blanc mat, Couche d'impression sur les



Douche à l'italienne. WC suspendus.



Volets battants en bois ou volets roulants électriques intégrés à la façade.



Choix d'options et personnalisation de votre habitat possible avec les TMA (Travaux Modificatifs Acquéreur).

Pompe à Chaleur Air/Eau individuelle,

Plancher chauffant au RDC,

température à l'étage,

Radiateurs hydrauliques basse

Sèche serviette électrique dans la salle de bain et la salle de douche.

■ DES PRESTATIONS DE QUALITÉ



Grande terrasse dallée



Jardin privatif engazonné



Garage fermé et place de stationnement





Orientation Sud







ACHETER EN VEFA

Acquérir un bien en VEFA «Vente en l'Etat Futur d'Achèvement» consiste à acheter un bien sur plan, avant même sa construction. Uniquement utilisé dans l'immobilier neuf, le contrat VEFA est conclu entre un promoteur immobilier et un acquéreur. Ce dernier devient propriétaire au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Chaque contrat VEFA est lié à un descriptif technique précis (prix, surface et qualité du bien réservé par exemple).

Acheter en VEFA présente plusieurs avantages, vous bénéficiez :

- de frais de notaire réduits (2 à 3% du prix du bien)
- des bâtiments construits avec les dernières normes environnementales et d'isolation
- Des garanties du neuf : parfait achèvement, biennale, décennale

LES 5 ÉTAPES

DE L'ACHAT EN VEFA

- Signature du contrat de réservation
- Recherche du financement
- Signature du contrat de vente
- Versement des
 appels de fond au
 fur et à mesure de
 l'avancement de la
 construction
- Livraison et remise des clés

ANNECY ANNEMASSE | CHAMBÉRY | FERNEY-VOLTAIRE | SALLANCHES | THONON-LES-BAINS